

POUR UNE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE À GAUCHE

Chère Hadame, Char Housieus,

Je me présente à vos suffrages pour que les Deux-Sèvres soient représentés par une députée travailleuse et efficace. Ma candidature est soutenue par de très nombreux maires de nos communes rurales et des centaines de citoyens qui connaissent mon action dans notre circonscription. Elle rassemble bien au-delà des habituelles étiquettes.

Parce que c'est l'intérêt de la France, je souhaite la réussite du Président de la République Emmanuel Macron.

Mais j'ai l'expérience du pouvoir. Je connais les forces qui agissent en coulisses pour que rien ne change jamais : la technocratie et les lobbies.

Il faut du courage pour affronter ces conservatismes et les puissances de l'argent, j'en ai. Je suis une femme de convictions. Je défends coûte que coûte les valeurs de solidarité, de progrès humain et écologique, de sécurité et de laïcité.

Je souhaite être votre députée à l'Assemblée nationale pour une majorité présidentielle dans laquelle la gauche pèse.

Vous pourrez compter sur moi pour soutenir les réformes de bon sens pour la ruralité, l'accès de tous à la santé, contre le terrorisme, pour le pouvoir d'achat et la réussite économique par le soutien aux PME plutôt qu'aux grands groupes.

Avec clarté, **je refuserai la ratification du CETA** : ce traité porte atteinte à notre souveraineté et organise une concurrence déloyale pour notre agriculture qui n'a jamais autant souffert.

Je n'accepterai pas non plus que le Parlement soit contourné par des ordonnances pour réformer le code du travail. Les réformes réussies sont celles qui respectent le dialogue social et la démocratie parlementaire.

Dans notre circonscription, je continuerai à travailler avec dévouement, en équipe avec les élus de toutes sensibilités et en soutien aux forces vives de l'éducation populaire, de la culture, de la jeunesse.

<u>Le 11 juin</u>, ne nous dispersons pas. Avec force, <u>rassemblons-nous dès le premier tour</u> pour donner toutes les chances à notre circonscription de garder une voix forte dans la vie politique nationale.

Très fidèlement à vous,

Dephine Bather

LA DÉPUTÉE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Députée des Deux-Sèvres à plein temps, j'ai appliqué le non-cumul des mandats bien avant que la loi ne le rende obligatoire.

Voici mes trois règles d'or :

L'intégrité: Je suis favorable à la grande loi de moralisation de la vie publique proposée par Emmanuel Macron et François Bayrou. Elle consacrera les mesures de lutte contre la corruption pour lesquelles je me bats. Mais il faut aller plus loin : en finir avec l'influence des lobbies et les conflits d'intérêts. Je porterai cette exigence démocratique.

L'écoute : Je suis membre de l'association Parlement & Citoyens. Je créerai l'Assemblée citoyenne de la circonscription pour vous associer à l'élaboration des lois

L'intérêt général d'abord :

Comme je l'ai toujours fait, je déterminerai mes votes sur le fond, en fonction de la pertinence de ce qui est proposé, et non de qui le propose.





MES ACTES POUR VOUS DÉFENDRE

- ✓ 3075 citoyens reçus, écoutés et aidés face aux administrations.
- ✓ 281 projets réalisés concrètement dans les communes rurales. Soutien indéfectible aux forces vives des associations culturelles, sportives, de jeunesse et d'éducation populaire, aux producteurs locaux et aux entreprises.
- ✓ Obtention d'une aide de l'Etat de 15,9 millions € pour l'accès des Deux-Sévriens à internet : 6 704 ménages de la circonscription concernés.
- ✓ Pour sauver les abeilles, interdiction des néonicotinoïdes par la loi.
- ✓ Soutien à la création de **Maisons de Santé**. Défense du rétablissement de la **demi-part pour les veuves et veufs**. Amendement pour que 550 000 retraités bénéficient d'une exonération ou d'un taux réduit de CSG.
- ✓ Soutien aux agriculteurs victimes des retards de paiement des aides PAC. Mobilisation pour le maintien du classement des Deux-Sèvres comme zone agricole défavorisée.
- ✓ Rapport parlementaire de référence suite au scandale Volkswagen et pour une industrie automobile du 21 ème siècle.
- ✓ Recours au Conseil constitutionnel contre le CETA (traité Europe-Canada) qui menace notre souveraineté et notre agriculture en favorisant les importations de viande bovine qui concurrencent nos productions.
- Bataille pour le maintien des aides de l'Etat pour le Marais poitevin et lancement du projet de création d'un Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Avant d'être limogée du gouvernement en 2013, j'ai agi comme ministre de l'Écologie et de l'Énergie :

- > Décision d'organiser la COP21 à Paris.
- > Interdiction totale du gaz de schiste.
- › Baisse de 20% des tarifs du gaz, extension en faveur de 1,9 million de ménages du tarif social de l'énergie, instauration de la trêve hivernale interdisant les coupures d'électricité et de gaz entre le 1er novembre et le 21 mars chaque année.
- Pour soutenir les artisans du bâtiment : baisse de la TVA à 5,5% sur les travaux d'efficacité énergétique.
- Interdiction du Bisphénol A (perturbateur endocrinien) dans les biberons et les contenants alimentaires.
- Coup d'arrêt à la privatisation des barrages hydrauliques.
- Relance des énergies renouvelables. Exemple : la réalisation de la toiture photovoltaïque du marché aux bestiaux de Parthenay.
- › Reconquête du label Parc Naturel Régional pour le Marais poitevin et protection des arbres têtards.
- Création du site classé des chaos granitiques de Gâtine poitevine.
- Refus des coupes budgétaires sur l'écologie. Fermeté face aux pressions des lobbies.

« Delphine Batho c'est quelqu'un, moi je dois le reconnaître, qui a beaucoup beaucoup travaillé, beaucoup appris, fait preuve d'écoute. » Elle a été « une très bonne ministre »



Nicolas Hulot

De toutes les forces des Deux-Sèvres

Plus de 700 citoyens, responsables d'association, élus des communes rurales, soutiennent la candidature de Delphine Batho

PREMIERS SIGNATAIRES DU COMITÉ DE SOUTIEN : Jean-Pierre ABRAND, ancien maire d'Amailloux - Gérard ANDRAULT - Roger ARTAULT, ancien maire de Saint-Germier - Joël AUBIN, maire de Melleron - Claude AUMAND, ancien maire de Loubillé - Maryline AURIAUX, adjointe au maire de Melle - René AUVIN - Patrice AUZURET, maire de Saint-Ecanne - Colette BALLAND, Conseillère départementale - Serge BALLAND, maire de Ioubigné - Yvelise BALLU-BERTHELLEMY, maire de Pamproux - Maryvonne BARILLOT - Dorick BARILLOT, Conseiller départemental, Maire de Mairé-l'Evescult - Françoise BARNY, adjointe au maire de La Mothe-Saint-Héray - Philippe BARRON, adjoint au maire de La Mothe-Saint-Héray - Philippe BARRON, adjoint au maire de La Mothe-Saint-Marin-de-Saint-Ma

Götine - Jean-Jacques GUILLET, ancien maire d'Amuré - Bernard GUILMENT, adjoint au maire de Lezay - Germaine GUYTON - Michel HALGAN, premier adjoint au maire de Vallans - Hubert INGRAND, ancien maire de Saint-Vincento-Chôtre - Michel JORIGNE, ancien maire de Pamproux - Gaël JOSEPH - Paul JOUANNET, maire de Juillé - Joseph JOUBERT, ancien maire de Lezay - Claude JUCHAULT, maire de Prailles - Christophe LABROUSSE, maire de Saint-Léger-de-la-Martinière - Claude LACOTTE, adjoint au maire de Saint-Martin-lès-Melle - Rabah LAICHOUR, Conseiller départemental, maire de Saint-Saint-Martin-lès-Melle - Rabah LAICHOUR, Conseiller départemental, maire de Saint-Camber - Lagen-Marc LAMBERT, ancien maire de Cherveux, ancien Président du Pays du Haut vi de Sèvre - Joëlle LALLEMAND - Jean-Marc LAMBERT, ancien maire de Cherveux, ancien Président du Pays du Haut vi de Sèvre - Joëlle LALLEMAND - Jean-Marc LAMBERT, ancien maire de Lorigné - André LEROY, maire de Golail - Jean maire de Saint-Neorin-Nes-Melle - Claude LEGRAND, ancien maire de Lorigné - André LEROY, maire de Chail - Jean LEYSSENE, ancien maire d'Arçais - Jean-François LHERMITTE, maire de Saint-Germier - Laëtitia LONJARD - Christian MAIREAU, maire de Lezay - Ludovic MALECOT, adjoint au maire de Saint-Germier - Laëtitia LONJARD - Christian MAIREAU, maire de Lezay - Ludovic MALECOT, adjoint au maire de Rom - Olivier MARIE, ancien maire de Maire-l'Evescault - Robert MICHEAU, ancien maire de Chef-Boutonne, ancien - Michelle MEUNIER, adjointe au maire de Mairé-l'Evescault - Robert MICHEAU, ancien maire de Chef-Boutonne, ancien - Osseiller général - Danny MICHELET, ancien maire de Saint-Solinte - Magali MIGAUD, adjointe au maire de Mauge-sur-le-Mignon - Sylvie PAITRAULT, première adjointe au maire de la Chopelle-Bertrand - Michel PELEGRIN, maire de Contarde - Pierre POUPIN, ancien maire de Melle - Francis PROUST, maire de Maugen-Thorigné - Daniel PHILIPPE, maire de Contarde - Pierre POUPIN, ancien maire de Melle - Francis PROUST, maire de Maugen-Thorigné - Daniel PHILIPPE, ma